

Message de Mme Karen Ernst, directrice de l'Unité d'intégrité indépendante du GCF, à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption

Chers collègues et partenaires du GCF du monde entier,

La Journée internationale de la lutte contre la corruption est une journée importante de sensibilisation des Nations Unies qui est commémorée chaque année le 9 décembre, coïncidant avec l'anniversaire de l'adoption de l'accord historique de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

En cette journée consacrée à la mise en avant de la lutte contre la corruption menée à travers le monde, je voudrais attirer votre attention sur le nouveau cadre d'accréditation du Fonds vert pour le climat. Ce cadre comporte les normes minimales d'intégrité que nous attendons de tous nos partenaires internationaux et nationaux lors de la mise en œuvre de leurs projets financés par le GCF.

L'accréditation est un élément fondamental du Fonds vert pour le climat en tant qu'institution de deuxième ligne. Grâce à l'accréditation, nous nous assurons que nos partenaires internationaux et nationaux ont la capacité de concevoir et de mettre en œuvre des projets financés par le GCF qui profitent aux personnes qui en ont le plus besoin. Afin de faciliter l'intégration d'un plus grand nombre d'entités accréditées à l'avenir, le nouveau cadre permettra de rationaliser et d'accélérer le processus d'accréditation sans compromettre les normes fondamentales d'intégrité et les contrôles de vérification préalable.

Le processus d'accréditation permet au GCF de confirmer que les normes fondamentales d'intégrité sont respectées, notamment par l'existence de mécanismes visant à prévenir et à atténuer les risques liés aux pratiques interdites telles que la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'un code de déontologie, une fonction d'enquête active et des mesures de protection pour les lanceurs d'alerte et les témoins. Ce point est essentiel pour protéger les fonds du GCF et aider les bénéficiaires de projets qu'il finance.

Chaque année, nous pouvons constater de nos propres yeux les dégâts causés par la hausse des températures, la violence accrue des tempêtes et l'élévation du niveau des mers, des rues inondées à la chaleur accablante en passant par la perte de nourriture, de logements et de vies humaines. Les effets du changement climatique sont omniprésents et le GCF constitue un mécanisme essentiel pour financer les projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les régions vulnérables à travers le monde.

Mais si nous ne protégeons pas ces fonds et si nous ne veillons pas à ce qu'ils ne disparaissent pas à cause de la corruption, de la fraude ou d'autres actes répréhensibles, nous ne pouvons pas travailler efficacement avec nos partenaires accrédités pour atteindre les objectifs de ces projets.

La démarche d'intégrité ne s'arrête pas non plus une fois qu'une entité a satisfait aux exigences de la vérification préalable à l'accréditation. Nous tous – le personnel du GCF, les entités accréditées, les partenaires de mise en œuvre et les entités de mise en œuvre – sommes tenus de respecter les normes énoncées dans les politiques d'intégrité du GCF tout au long du cycle de vie d'un projet. Par notre travail collectif, nous pouvons opposer un puissant rempart contre la corruption et susciter des changements significatifs sur le terrain.

Au sein de l'Unité d'intégrité indépendante, nous continuons à nous engager à aider toutes les entités accréditées et le personnel du Fonds à respecter les normes d'intégrité du GCF. Pour ce faire, nous mettons en place des mesures de renforcement des capacités, telles que des ateliers régionaux et un

[Programme d'apprentissage entre pairs](#), dans le cadre desquelles les entités d'accès direct participent à des réunions mensuelles sur des thèmes liés à l'intégrité, partageant leur expertise et échangeant leurs meilleures pratiques en la matière.

Visitez le site Internet de l'UII pour en savoir plus sur les [politiques d'intégrité du GCF](#), consultez notre [programme de travail et budget 2026–2028](#), et découvrez [comment signaler une violation de l'intégrité](#).

Merci à tous les membres de la communauté du GCF d'avoir contribué à faire respecter ces normes d'intégrité dans notre travail immédiat et futur, tandis que nous poursuivons le déploiement de projets de financement d'actions climatiques novatrices dans le monde entier.

Sincères salutations,

Karen Ernst
Directrice de l'Unité d'intégrité indépendante
Fonds vert pour le climat